



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 20.03.2025

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 3 avril 2025.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

L'année 2025 pourrait être une année noire pour les services publics, les usagers, les agents marquée par :

- Une volonté gouvernementale et patronale d'augmenter toujours et encore le temps passé au travail avec le passage à 64 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein.
Deux ans après, la réforme est toujours aussi inacceptable : les 64 ans doivent être abrogés !
- Une nouvelle dégradation de la rémunération des agents publics avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice après une année blanche en 2024, la reconduction du non-versement de la Gipa (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) en 2025 comme en 2024, l'absence de refonte de la grille indiciaire, la persistance d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes, la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire,
- L'injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale et au carcan budgétaire contraignant les collectivités territoriales, particulièrement les Conseils départementaux.

Dans ce cadre, les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires refusent que les services publics, la Fonction publique, les agents publics soient sacrifiés sous le joug de contraintes budgétaires.

Ces politiques d'austérité nationales qui se répercutent au local, en particulier dans notre collectivité, portent atteinte aux droits du personnel, au pouvoir d'achat et aux missions de services public.

Aussi, avec ces organisations, nous réitérons que d'autres choix sont possibles, nécessaires et finançables.

Nous revendiquons :

- Des moyens budgétaires et des politiques publiques à la hauteur des missions.
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,
- La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le rétablissement du versement de la Gipa,
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 3 avril 2025 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH) et appelons à rejoindre les mobilisations organisées ce jour-là.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.